

Après plusieurs courriers de mise en demeure et ce dès le 05 Janvier 2024, nous avons lancé un ultimatum à la société EcoDéchêts le 30 Janvier 2024 lors de la conférence de presse dans les locaux du Smictom Rhône Garrigues en présence des Maires des communes concernées. Nous les avons sommés de réaliser une collecte en porte à porte conforme au calendrier annoncé aux habitants dès la semaine du 05 Février 2024.

Même si une amélioration sensible s'est opérée suite à une mobilisation de moyens pour une prestation au niveau du service attendu (véhicules, personnel, mise en place de circuits géolocalisés).

Force est de constater que dans plusieurs de nos communes, certaines rues, chemins et impasses ne sont pas collectés le jour prévu voire pas collecté du tout.

Grâce aux appels des habitants à notre standard et des remontés terrains des communes, des repasses sont imposés à EcoDéchêts pour qu'ils rattrapent leurs erreurs.

Malheureusement elles ne sont pas toujours assurées en totalité.

Soyez assurés que les équipes du Smictom Rhône Garrigues sont fortement mobilisées pour contraindre ce prestataire à délivrer sans délai un niveau de service de collecte en porte à porte conforme au calendrier.

Nous renouvelons toutes nos excuses aux habitants qui ont subi les désagréments de ce début de marché calamiteux.

Si vous n'êtes pas collectés le jour prévu par votre calendrier de collecte (consultable sur le site web du SMICTOM Rhône-Garrigues), nous vous demandons de laisser vos bacs sur la voie publique car ils feront l'objet d'un rattrapage dans la semaine.

Merci de les rentrer le Week-End.

Pour connaître vos jours de collecte, rendez-vous sur le site du SMICTOM Rhône-Garrigues : https://smictom-rhonegarrigues.fr .
--

Le Président du SMICTOM Rhône-Garrigues

François ZANIRATO.